



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Pour la sécurité de maman et bébé Le programme en prévention des risques obstétricaux se poursuit à l'Hôpital de Montmagny

Montmagny, le 15 avril 2011- Le CSSS de Montmagny-L'Islet a choisi de miser sur la sécurité des mamans et des bébés en adhérant à l'approche AMPRO en prévention des risques obstétricaux. Le personnel soignant et les médecins du Centre Mère-Enfant de l'Hôpital Montmagny maintiennent leur participation à ce programme de formation dans le but d'améliorer la sécurité des patientes et le perfectionnement professionnel. L'entrée dans la phase deux du projet qui débute a fait l'objet d'un lancement officiel où les équipes soignantes étaient invitées à s'approprier la teneur de cette seconde phase.

Alors que l'an un visait l'acquisition de connaissances communes, la deuxième année met l'accent sur le travail de collaboration d'équipes interprofessionnelles efficaces et sur les moyens de communication à développer et à utiliser pour assurer la sécurité des patientes. Selon Caroline Tanguay, omnipraticienne, les patientes qui reviennent accoucher à Montmagny voient une différence depuis que l'approche Ampro a été intégrée. «Elles nous disent que le travail entre les infirmières est fluide et que les gestes que nous posons sont coordonnés. Elles sentent la cohésion qui existe entre nous. Ce programme est rassurant pour elles et pour les équipes médicales et infirmières C'est un plus pour les futures mamans.»

AMPRO (Approche multidisciplinaire en prévention des risques obstétricaux) est un programme de trois ans qui vise la sécurité des patientes, le perfectionnement professionnel et l'amélioration de la performance des professionnels de la santé et des administrateurs des unités obstétricales. La structure du programme est basée sur les principes éprouvés des organisations hautement fiables (OHF) notamment: la sécurité en tant que priorité, la communication efficace, le travail d'équipe, la mise de côté de la hiérarchie en situation d'urgence, la répétition des urgences et l'apprentissage réflexif.

-30-

Source et information : Mireille Gaudreau
Agente d'information
248-0630 poste 2262
mireille.gaudreau.csssml@ssss.gouv.qc.ca